

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** VECTOR HTS-3
- **Utilisation de la substance / de la préparation:** Additif de rodage
- **Producteur / Fournisseur:**
N. Bucher AG
Pfadackerstraße 9
CH-8957 Spreitenbach
Suisse
Tel.: ++41-56 418 19 90
Fax: ++41-56 418 19 99
- **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:** info@nbucherag.com
- **Service chargé des renseignements :** Service Commercial
- **Renseignements en cas d'urgence :** Voir ci-dessus ou le centre prochain d'information toxicologique

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** néant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:** néant
- **Système de classification :**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 102-71-6	Triéthanolamine	< 12%
EINECS: 203-049-8		

4 Premiers secours

- **Indications générales:** Eloigner les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** néant

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

Nom du produit: VECTOR HTS-3

(suite de la page 1)

- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Oxydes nitriques (NOx)
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Rafrâchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau.
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Veiller à une aération suffisante.
Ne pas respirer les vapeurs.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terres de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ne pas inhaler les vapeurs.
Éviter tout contact répété ou prolongé avec la peau.
Éviter le contact avec les yeux.
Observez valeurs sécurité (VME).
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stockage conformément aux prescriptions légales.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Ne pas conserver avec les agents de réduction.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger contre le gel.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

Nom du produit: VECTOR HTS-3

(suite de la page 2)

- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Protection préventive de la peau par un onguent.
Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire :** Respecter des limites d'exposition.
- **Protection des mains :**
Gants de protection
Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme:	Gel
Couleur:	blanc translucide
Odeur:	douce sucrée

· **Modification d'état**

Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition:	non déterminé

· **Point d'éclair:** non applicable

· **Auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité à 20°C:** 1,003 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** soluble

· **pH à 20°C:** 9,1

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

Nom du produit: VECTOR HTS-3

(suite de la page 3)

- Source d'étincelles
- **Substances à éviter :**
 - Fortes agents d'oxydation
 - Agents de réduction
 - Agents nitrosants
- **Réactions dangereuses** Formation de nitrosamines et possible.
- **Produits de décomposition dangereux :**
 - Oxydes nitriques (NOx)
 - Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

102-71-6 Triéthanolamine

Oral	LD50	9000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Irritation faible
- **des yeux :** Irritation faible
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques :**

- **Toxicité aquatique :**

102-71-6 Triéthanolamine

EC50/24 h	1920 mg/l (daphnia)
LC50/96 h	> 10000 mg/l (leuciscus idus)

- **Indications générales :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Catalogue européen des déchets:**
Le code de déchets selon le catalogue européen des déchets dépend de la source ou du processus de production.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

Nom du produit: VECTOR HTS-3

(suite de la page 4)

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID et (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
 · **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

· **Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer):**
 · **Classe IMDG/GGVmer:** -

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
 · **Classe ICAO/IATA:** -

· **Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

· **Prescriptions nationales :**

· **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique :**

C.S.B. GmbH Téléphone: +49-2151-652086-0

Parkstrasse 29 Téléfax: +49-2151-652086-9

D-47829 Krefeld

Allemagne

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F